



**CESER Bourgogne Franche-Comté**  
**Séance plénière du 21 Juin 2022**  
**Rapport 2.1 de l'exécutif : SRDEII 2022/2028**

**Déclaration de Guy ZIMA au nom de la CGT**

Deux réserves sur ce schéma régional mais qui sont génériques à tous les schémas qui nous sont soumis : la question du bilan du précédent et celle du suivi de celui que nous devons approuver et la seconde de méthode de travail interne au CESER ou la transversalité aurait plus être plus poussée, certaines commissions auraient aimé, sur des questions pointues, être sollicitées ou à défaut autorisées à s'exprimer.

Tenant compte de ces réserves, la CGT votera l'avis présenté.